

## RDV devant le délégué du procureur

Par teddyisa, le 09/04/2013 à 16:18

## **BONJOUR**

J'ai rdv demain devant le délégue du procureur, pour avoir effectuer 3 chèques bancaires, alors que j'étais interdit bancaire, ses chèques n'ont pas été dépenser, car j'étais demandeur d'emploi et en ass donc je voudrais savoir qu'est ce que je risque pour avoir fait cela, je n'ai jamais eu avoir affaire à la justice,

merci de me répondre c'est assez urgent,